

Discours de Michel ARNOULD – Vœux sur 16 janvier 2015

Merci Madame Lautrie pour vos vœux au nom du personnel et du conseil municipal

Madame le député,

Mesdames et Messieurs les maires, chers collègues,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les représentants de Valenciennes métropole,

Mesdames et Messieurs les représentants des corps d'État en vos noms, grades et qualités,

Madame La Présidente du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes,

Monsieur Le Président du Syndicat mixte Sage de l'Escaut,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde agricole, des professions libérales, commerçants et entrepreneurs,

Mesdames et Messieurs les Présidents des associations,

Chers concitoyens,

Mesdames Messieurs,

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence de Monsieur le Sous- Préfet, Madame la sénatrice, Madame Gallez, M. Thiémé, M. le Directeur de la chambre de commerce

Je ne peux passer sous silence les récents événements, simplement rappeler que le respect des valeurs républicaines, l'unité nationale font la force de notre pays.

Vous pourrez voir sur le diaporama qui défilera derrière moi quelques photos de la commune, des manifestations, acquisitions et travaux qui se sont déroulés cette année.

La cérémonie des vœux est un moment privilégié qui permet aux habitants de notre village de se rassembler et de se retrouver dans la convivialité. En cette période de restriction budgétaire, la commune, cellule élémentaire de notre démocratie, demeure l'institution la plus respectée des Français car le contact entre les élus et les citoyens est direct, sans artifice ou intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun dans sa vie de tous les jours.

La cérémonie des vœux est aussi le moment de parler bilan de l'année écoulée :

- La poursuite du fleurissement et de l'embellissement du village
- La création du local pétanque et annexe
- La mise en œuvre de la participation citoyenne
- L'étude de faisabilité de rénovation de la salle des fêtes
- La réfection de trottoirs rue de Verchain (précision : pour agir en continuité avec la DDTM)

J'en profite pour une remarque : dans la réalisation de projets ou de travaux il faut être patients (rappelez- vous l'assainissement), devis, plan financier, accords (à condition de possibilité financière de la commune : notre souhait étant de ne pas augmenter les impôts) et enfin réalisation. Je remercie Valmétropole et sa Présidente pour l'aide financière, technique et humaine qu'ils nous apportent dès que nous les sollicitons.

La cérémonie des vœux est de parler des projets de l'année à venir.

- Poursuite du dossier salle des fêtes, sachant que nous prenons le temps de la réflexion : c'est le coût financier important qui nous amène à la prudence.
- Mise en place des radars pédagogiques courant 1^{er} trimestre 2015
- Etude de modification d'éclairage dans certaines rues en vue Economie d'énergie et de facture
- Mutualisation d'achat : le broyeur de végétaux avec Artres, Quérénaing, Verchain
- Accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite (salle des fêtes et église)

- Réfection, isolation de la toiture de l'école
- Les différentes manifestations que vous trouverez dans le calendrier des fêtes du bulletin municipal distribué en début d'année

Un de nos objectifs est de sécuriser le village sachant que nous ne pouvons satisfaire toutes les demandes tant individuelles que collectives, en même temps. Dernier exemple : la mise en sécurité future de la ruelle coût de 9 500€ financé à hauteur de 50% par Valmétropole et demande auprès du FDST (fonds départemental de solidarité territorial)

Nous n'oublierons pas Madame le Député et Madame la Sénatrice de vous soumettre nos dossiers afin que vous puissiez les appuyer.

Nous sommes attachés à :

1. Maîtriser les charges de fonctionnement,
2. Limiter l'impact fiscal sur les ménages à une époque où le pouvoir d'achat diminue,
3. Limiter le recours à l'emprunt pour stabiliser l'endettement,

Le conseil a des remarques à formuler quant au vieillissement de la population et à la baisse du nombre d'habitants pour l'instant non compensée par les nouvelles arrivées, ce qui entraîne un manque de rentrée fiscale, je vous dirai bien comme autrefois Michel Debré : « faites des enfants sur une grande échelle ». Je sais aussi que certaines naissances sont à venir et je m'en réjouis.

Mes remerciements :

- A l'ancien conseil municipal pour le travail accompli lors du précédent mandat
- A l'ensemble du conseil municipal, pour leur engagement, dévouement, travail et aide. Nos discussions sont animées, notre diversité, enrichit d'ailleurs nos idées. Je suis très attaché à la qualité d'un large débat - preuve d'une démocratie participative - permettant à tous de s'exprimer. Nos conclusions sont d'ailleurs toujours orientées vers l'intérêt général
- Au personnel municipal : Mme Lautrie Aline, Mme Leroy Corinne, M. Drancourt Michael et M. Lukowiecki Olivier compétents et dévoués avec qui j'ai plaisir à discuter et travailler.

Aux différents membres des associations, qui donnent vie au village et œuvrent lors du téléthon :

*L'harmonie communale Monchaux-Prouvy.

*Les francs-tireurs de Monchaux

* La truite de Monchaux/Thiant

* La gym Monchalsienne

*Le club de belote

* Le club des retraités en mutation, vous serez informés

* Le club Come Pétanque

* 1,2,3 graine d'éveil

*L'atelier guitare

- Aux bénévoles du CCAS qui se dévouent pour aider nos concitoyens
- A Xavier Defoort, sans qui le site de la commune n'existerait pas, merci pour ton travail, les mises à jour régulières et ton écriture journalistique. Beaucoup de remarques positives me sont adressées lors de l'évocation du site que tu as mis en place.
- A Hervé Paillard pour les permanences des impôts
- A nos bénévoles, constamment sur la brèche pour nous aider et qui donnent de leur temps pour la commune quand nous les sollicitons. Un grand merci à toutes ces personnes, sans eux rien ne serait possible, je souhaite que ce mouvement continue et même s'amplifie pour le bien vivre dans

notre village. Chacun d'entre eux a fait tout son possible, dans son domaine, pour que se multiplient des animations autour d'une passion, d'un moment de détente ou de loisir.

- Au personnel du SIAV et à sa Présidente pour leur aide dans le traitement des dossiers et la résolution des problèmes liés au raccordement
- Aux services et serviteurs de l'Etat que nous sollicitons et qui nous aident avec efficacité dans nos diverses actions.

*La gendarmerie qui veille sur nous, et passe fréquemment dans notre commune

*La trésorerie représentée par Mme Wiart

*La DDTM pour la réfection des routes et leurs conseils

Puis je terminerai par l'état civil de la commune : nous avons une pensée émue pour les personnes disparues ; que leurs familles reçoivent notre sympathie.

Dans le registre des arrivants nous avons eu cinq naissances, et aussi des arrivées en résidence principale au village, nous ne pouvons que nous en réjouir. N'oubliez pas de passer en mairie.

Au cours de divers Monchaux infos ou articles sur le site, j'ai insisté et fait appel à votre sens du devoir.

Je citerai Saint-Exupéry, qui disait : « *Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs.* »

Je reviens sur le mot « devoir » qui concerne tout le monde car il englobe : respect, tolérance, citoyenneté, civisme.

Je terminerai en vous adressant, à toutes et à tous ainsi que vos familles, en mon nom et au nom du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite tant dans votre vie privée que professionnelle.

Je vous remercie pour votre écoute et vous invite à prendre le verre de l'amitié.

En deuxième partie furent honorés :

M. Jean Luc PAYEN a été honoré par la municipalité

- Début en 1994 dans l'athlétisme, grâce à sa fille
- En 1996 membre de l'AS ANZIN
- 2004 médaille de bronze remise par M. Busin
- Juge départemental puis régional
- En 2005 création du club de Bruay/Escaut dont il est le président
- 2014 médailles d'argent de la jeunesse et des sports remise par Pierre- Michel Bernard, Michel Bernard, et le vice- président du conseil général M. Jacques Marissiaux
- Toutes nos félicitations et remerciements pour votre engagement.

M. Yves Marie QUIEVY, responsable de l'harmonie Monchaux – Prouvy, a été honoré par la municipalité et a reçu la médaille de l'assemblée par Mme la députée.